

Maen Roch, mag

LE MAGAZINE DES BRIÇOIS ET DES STÉPHANAIS

ÉDITO
LA VIE MUNICIPALE
LA VIE ENSEMBLE
PÊLE-MÊLE
ÇA BOUGE EN VILLE
COMMUNICATION
LES ASSOS EN ACTION
BOUILLON DE CULTURE
LA JEUNESSE S'ENGAGE
SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE
AGISSONS DURABLE
CITOYENS DU MONDE
TOUT SUR PLACE
TRIBUNES DES MINORITAIRES
JEU / AGENDA



COMME DES GRANDS !
SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE P.12



Maen
Roch

MAEN ROCH SOUS LA NEIGE
PÊLE-MÊLE P.5

maenroch.fr

Edito

En décembre dernier s'est tenu le Marché de Noël dans le centre de Saint-Brice. Une parenthèse festive dans une période contrainte, maintenue grâce à la persévérance de la commune et du GAB et partagée par un public nombreux. La magie de Noël, sublimée par les magnifiques décorations concoctées par les Services Techniques, aura permis, j'en espère, de vous offrir un répit bienvenu.

La persistance du virus menace cependant notre quotidien. La vaccination progresse mais n'est pas encore suffisante. Par précaution ou par dépit, des manifestations d'ampleur sont annulées. Ainsi, l'édition 2021 de l'André Coquelin



Cup n'aura pas lieu. Une vraie déception car le travail des bénévoles du FCSB avait permis d'inscrire l'événement comme une référence dans le monde du ballon rond. J'ai aussi une pensée attristée pour mon collègue polonais Adrian Napierala, décédé cet hiver à l'âge de 42 ans. Un ardent défenseur de l'action communale et de l'Europe disparu bien trop vite. La commune a elle aussi perdu plusieurs de ses membres touchés par la Covid. Ces disparitions nous rappellent combien la vie est précieuse et que chaque instant doit être vécu pleinement.

Pour finir sur une note d'espoir, les élus continuent volontairement de porter des projets.

Le concours des Maisons fleuries aura ainsi lieu en juin et mettra encore une fois en lumière le savoir-faire et la passion des Maenroquois.es. Fin juin, nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle édition de la Fête de la musique.

Respectueusement,

Thomas Janvier, Maire de Maen Roch

SOMMAIRE

LA VIE MUNICIPALE	3
LA VIE ENSEMBLE	4
PÊLE-MÊLE	5
ÇA BOUGE EN VILLE	6
COMMUNICATION	7
LES ASSOS EN ACTION	8-9
BOUILLON DE CULTURE	10
LA JEUNESSE S'ENGAGE	11
SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE	12-13
AGISSONS DURABLE	14-15
CITOYENS DU MONDE	16-17
TOUT SUR PLACE	18
TRIBUNES DES MINORITAIRES.....	19
JEU / AGENDA	20

Maen Roch Mag' est tiré à 2500 exemplaires sur papier PEFC (50% recyclé, 50% issu de forêts gérées durablement) et distribué gracieusement aux Maenroquois.

Directeur de la publication :
Thomas Janvier, Maire

Conception et mise en page :
LatituDe-b en collaboration avec la commission municipale Communication

Crédits photos : Mairie de Maen Roch et associations citées, Pixabay

Impression : ARCENCIEL Imprimeurs, Lécousse-Fougères

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Maen Roch

1 place de l'Europe
Saint-Brice-en-Coglès
35 460 Maen Roch
Tél : 02 99 98 61 04

Ouverture au public :

Lundi et mercredi : 14h00-17h30
Mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h30 / 14h00-17h30
Samedi : 9h-12h

Mairie Annexe

8 place de l'église
Saint-Étienne-en-Coglès
35 460 Maen Roch
Tél : 02 99 98 63 20

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30
Vacances scolaires : ouvert le lundi,
mercredi et vendredi

Courriel : mairie@maenroch.fr

Site internet : www.maenroch.fr

Collecte des déchets

Ordures ménagères (bac marron)
Saint-Brice : le mercredi matin
Saint-Étienne : le jeudi matin

Tri sélectif (sac jaune)
Le mardi matin sur les deux
communes

Déchèterie

La Gare, Saint-Brice-en-Coglès - 35460 Maen Roch / Tél : 06 77 03 21 80
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
Horaires d'été du 1^{er} mars au 31 octobre : 9h-12h / 14h-18h
Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 28 février : 9h30-12h / 14h-17h30

LA VIE MUNICIPALE

Les permanences des élu.e.s

Le maire et les adjoint.e.s sont à l'écoute des Maenroquois.e.s.

Les permanences sont l'occasion d'échanger, d'exposer des projets, des difficultés.

Quelque soit l'objet de la rencontre, elle doit rester cordiale !

Le maire et les adjoint.e.s vous reçoivent en mairie, de préférence sur rendez-vous.

Chaque rencontre est prise en note et fait l'objet d'un rapport au Maire et à l'Adjoint.e concerné.e. si vous ne l'avez pas rencontré.e.

- **Thomas Janvier, Maire** > le vendredi après-midi et, les semaines paires sous réserve de l'actualité, le samedi matin.
- **Pascale Tazartez, Adjointe à la Communication, Numérique, Tourisme, Jumelages, Europe, Vie citoyenne** > le 1^{er} mardi du mois, 9h30 à 12h à Saint-Étienne et de 14h à 17h à Saint-Brice.
- **François-Xavier Rivière, Adjoint aux Affaires scolaires, CME-CMJ, Jeunesse et à la vie associative Référent commune historique de Saint-Étienne** > le 2^e samedi du mois, de 9h à 12h à Saint-Étienne.
- **Paule Perrin, Adjointe aux Affaires générales et sociales** > le 2^e jeudi du mois, de 9h à 12h.
- **Franck Houdus, Adjoint à l'Urbanisme, Habitat et Espaces verts** > le 4^e lundi du mois, de 9h à 12h.
- **Catherine Chataignier, Adjointe aux Bâtiments, à la Sécurité, à la Qualité, à la Ruralité** > le dernier vendredi du mois, de 10h à 12h à Saint-Étienne.



INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Les prochaines élections régionales et départementales auront lieu les 13 et 20 juin 2021.

Pour voter, pensez à vous inscrire ou à vérifier votre inscription sur les listes électorales (Interroger sa situation électorale | service-public.fr (service-public.fr)) La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ce scrutin est le **vendredi 7 mai 2021**.

Maen Roch est sur YouTube !

Les contraintes liées à la situation sanitaire ne permettent plus d'accueillir du public lors du Conseil Municipal. Qu'à cela ne tienne, il est diffusé en direct, chaque premier jeudi du mois sur la page **YouTube** de la commune de Maen Roch.

Cette page étant publique, il n'est pas nécessaire d'avoir un compte personnel pour accéder à son contenu. Vous pouvez regarder la séance du Conseil Municipal depuis notre site internet **www.maenroch.fr**, en direct ou en différé.

Par ailleurs, un temps « **Questions de citoyens** » est réservé lors du Conseil Municipal. Les réponses seront apportées dans la limite d'un temps imparti de 15 minutes, au cours de la séance.

Les questions sont à déposer au plus tard le dernier jeudi précédant le Conseil Municipal qui se tient le 1^{er} jeudi de chaque mois, soit par mail à mairie@maenroch.fr, soit dans la boîte aux lettres de la mairie.





Nous sommes plus de 5000 habitants à Maen Roch

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par une enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les 5 ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer pour chacune d'elles des populations à une même date de référence. La méthode retenue consiste à produire, pour chaque commune des populations prenant effet juridique le 1^{er} janvier 2021 mais calculées en se référant à l'année milieu des cinq années écoulées soit le 1^{er} janvier 2018.

Population avant la fusion 4732 habitants

Saint-Brice-en-Coglès
2956 habitants

Saint-Étienne-en-Coglès
1776 habitants

Commune de Maen Roch

Population Municipale 4921 habitants
Population comptée à part 96 habitants
Population totale 5017 habitants

Qu'est-ce la population municipale ?

Cela comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

Qu'est-ce la population comptée à part ?

Cela comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

- Les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident du fait de leurs études dans la commune.
- Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante :
 - > Communautés religieuses
 - > Casernes ou établissement militaires
 - > Service de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, maisons de retraite, foyers,...
 - > Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

Consommons local !

Pendant cette période complexe de crise sanitaire et économique, il est important de soutenir les commerçants de la commune et de les encourager. Ces derniers mois ont été particulièrement difficiles pour tous. Nous adressons nos sincères félicitations aux commerçants qui, malgré les contraintes du confinement, ont œuvré chaque jour pour le maintien de leur activité et mis en place des mesures pour accueillir dans de bonnes conditions les consommateurs.

Nous leur souhaitons de rester optimistes et de retrouver au plus vite une activité pérenne, soutenue par leur clientèle.

Chacun d'entre nous a le pouvoir d'agir, à son échelle, pour relancer l'activité des commerces maenroquois.

N'hésitez pas à **privilégier vos achats auprès des commerçants de la commune qui vous réserveront toujours un accueil chaleureux...** tout en respectant les gestes barrières.

PÊLE-MÊLE

MARCHÉ ET DÉCORATIONS DE NOËL

L'édition 2020 du marché de Noël est un grand succès ! Quelque 4000 visiteurs sur les deux jours ont pu compléter leurs achats auprès des 28 exposants abrités sous des tentes individuelles montées par Lesage Structure. Le GAB et l'UCA ont veillé au bon déroulement grâce à une quinzaine de bénévoles. La nouvelle configuration et l'animation son et lumière de la place Charles de Gaulle par Bretagne Pyro sans oublier les décors créés par les services techniques municipaux ont été très appréciés.



PISTE NOIRE À MAEN ROCH

Cela faisait plusieurs années qu'on n'avait pas vu ça. Pour le plus grand plaisir des enfants (mais aussi des parents), nous avons pu profiter le 10 février dernier d'une dizaine de centimètres de neige. Notre commune n'a pas échappé aux chutes de neige et nous pouvons remercier nos agents des services techniques pour leur réactivité. Certains d'entre vous ont pu profiter du décor pour marcher dans la nature, lancer des boules de neige ou encore de faire des bonhommes de neige et même du ski ! En attendant de voir des remontées mécaniques à Maen Roch, voici quelques photos prises sur notre commune.

Merci aux photographes !



POINTS TRAVAUX

- **Boucherie** : Les travaux d'aménagement des deux cellules commerciales situées rue de l'Église à Saint-Brice-en-Coglès sont définitivement terminés. Le coût global de cette opération est de 760 000 € HT.

Dans le cadre des contrats de partenariat Europe-Région-Pays 2014-2020, la Région Bretagne a notamment subventionné l'achat et l'aménagement du commerce de boucherie-charcuterie-traiteur à hauteur de 148 639 €. Ce projet a également été porté par le département à hauteur de 35 000 € et par la communauté de communes Couesnon Marches de Bretagne à hauteur de 50 000 €. La commune Maen Roch a donc financé le reste, soit 536 361 €.

Financier	 RÉGION Contrat de partenariat 2014 - 2020	 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Contrat de ruralité	 DÉPARTEMENT Dispositif de soutien aux territoires « Amélioration de l'accès aux services »
Montant de la subvention accordée en €	148 639, 00 €	50 000,00 €	35 000,00 €

• Aide Financière



Dans le cadre de la Covid-19, l'épandage des boues a été interdit. Une solution alternative a été proposée par Veolia : transporter les boues de la station d'épuration de Saint-Brice-en-Coglès sur le site d'Antrain.

Cela a engendré un surcoût du traitement alternatif à l'épandage. L'agence de l'eau Loire Bretagne nous a accordé une subvention de 30% de la facture totale soit 13 159,20 €.

Un air d'Asie sur la place de l'Europe !

Depuis quelques semaines, la place de l'Europe est dotée de 7 bacs à fleurs à l'effigie de notre commune.

À l'intérieur de ces bacs, des **chênes bambou** (*quercus myrsinifolia*) y sont plantés.

Son feuillage persistant est fin, lancéolé, très légèrement denté, avec une couleur pourpre à l'automne. Nous en sommes sûrs, ces chênes embelliront la place de l'Europe à merveille !

Deux bacs ont également été installés devant l'hôtel de ville Place du Général de Gaulle.



Suspension de l'éclairage public à Maen Roch durant le couvre-feu

En temps normal, l'éclairage public fonctionne selon différentes plages horaires. Le matin, l'éclairage n'a pas été modifié afin de tenir compte des travailleurs piétons. La décision de revoir ces plages horaires est d'ordre écologique et économique. En effet, cela représente une économie de 2000 € par mois. Lors du premier confinement, la municipalité a économisé 9000 €.

Le système actuel est complexe et vieillissant, une étude doit être réalisée dans les prochains mois afin de l'optimiser tant au niveau environnemental qu'économique.

Qu'il s'agisse d'une prolongation du couvre-feu ou d'un nouveau confinement, dès lors que la population est contrainte de ne pas sortir, l'éclairage des rues n'est pas justifié. Dans les centres-bourgs, les commerces éclairent souvent leurs vitrines, et les abords des grandes entreprises comme Abera ou Armor Protéines sont généralement auto-éclairés.

Campagne de vaccinations à l'Espace Adonis

La commune de Maen Roch a ouvert un registre d'inscription pour les vaccinations le 19 janvier 2021 pour les personnes de plus de 75 ans ou atteintes de pathologies nécessitant le vaccin. La CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), organisatrice de la vaccination contactera les personnes inscrites.

La 1^{ère} campagne de vaccinations s'est déroulée le 4 mars dernier à l'espace Adonis. Au moment où nous sortons le magazine, nous n'avons pas de précisions quant aux prochaines dates de vaccination sur la commune. Nous vous invitons à poursuivre vos démarches en parallèle auprès d'autres centres de vaccination et à vous tenir informé régulièrement auprès des services de la mairie.

COMMUNICATION

630 smartphones ont mis Maen Roch en favori... N'attendez plus !

PanneauPocket, c'est l'application pour rester informé de l'actualité de la commune, où que l'on soit ! L'application est accessible gratuitement sur smartphone et tablette.

Simple d'utilisation, elle permet de recevoir des notifications de la Mairie en temps réel.



MODE D'EMPLOI :

- Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore ou PlayStore.
- Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite « Maen Roch » en favori en cliquant sur le cœur ❤️ situé à côté de son nom.
- Vous ne recevrez des notifications de la commune qu'en cas d'alerte ou d'information.



Radio Soleil 35 propose des émissions tout au long de la semaine. Deux d'entre elles concernent plus particulièrement l'information locale. Présentées par Émilie, elles sont diffusées en début de journée ; **La Matinale de 7h à 10h** puis le **Midi/13h**.

L'actualité des Marches de Bretagne et la météo locale vous sont proposées. Vous en saurez plus sur notre département, l'histoire et les habitudes des Bretons. Chaque jour, apprenez à 7h40 un mot en gallo et vous complétez vos connaissances maritimes à 7h50. Le tout enrobé de belles musiques et de bonne humeur.



LES ASSOCIATIONS EN ACTION

Ted Dit

Pour la dernière séance de l'école de cyclisme de l'année 2020, les 25 jeunes de la team Ted Dit Autisme ont accueilli le Père Noël arrivé avec son traîneau tiré par sa renne à 2 roues !

Malgré une année tronquée par des semaines sans pouvoir se retrouver, ils ont repris les séances VTT en plein air dans le bois de la Croix Madame en décembre, puis depuis la fin du confinement, ils ont repris les vélos de route pour des séances sur route ou en VTT dès lors que la météo le permet.



Clap de fin pour le PCOC

Après 8 années d'existence le **Pays Coglais Organisation Cycliste** présidé par Bertrand Beaugendre tire sa révérence après avoir organisé une douzaine d'épreuves dans plusieurs communes du Coglais. Lors de l'AG qui a eu lieu en novembre il a été décidé à l'unanimité de dissoudre l'association.

Bertrand Beaugendre se consacrera à des événements qui lui tiennent à cœur dont le **Tour du Couesnon Marches de Bretagne le 30 mai, le Trophée Louis Piette le 6 juin, et enfin le 68^e Grand prix de la ville de Fougères le 7 septembre.**

« Au nom de tous les membres de l'association PCOC, je tenais à vous exprimer notre profonde gratitude car depuis plusieurs années, vous n'avez jamais ménagé votre courage et votre énergie pour nous épauler bénévolement. »

Bertrand Beaugendre.



ADMR Aide à Domicile en Milieu Rural

5, rue Victor Roussin – Saint-Brice, 35460 Maen Roch

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et joignable par téléphone au 02 99 18 58 77 ou par mail stbricec.asso@admr35.org.

Les référents pour notre commune sont Paulette Barbelette, Gérard Blanchetière, Madeleine Brégaïnt, Jeanine Desmoires, Angéline Hamard et Marie-Thérèse Philippard.

Couesnon Marches de Bretagne Sauvetage et Secourisme



Au programme pour cette année, de nouveaux créneaux de natation sauvetage sportif ont été ouverts aux adultes le mercredi matin et midi ainsi que le jeudi midi.

Une section sport adapté (dont les débuts sont très prometteurs) à destination des enfants en situation de handicap mental se déroule le samedi après-midi.

Daniel Gardahaut, président depuis 7 ans, a cédé sa place à Delphine Dath.

Plus d'informations sur les actions de cette association sur : www.couesnonmarchesdebretagnesauvetageetsecourisme.fr/

LES ASSOCIATIONS EN ACTION

Donneurs de sang



La prochaine collecte de sang se déroulera le 30 avril 2021.

Bien vouloir prendre RDV, soit sur le site dondesang.esf.sante.fr, soit (et surtout n'hésitez pas), en passant par l'amicale en appelant le 06 21 63 88 56 ou courriel à adsbstbrice@orange.fr.

L'adhésion à l'Amicale pour 2021 – pas besoin d'être donneur pour adhérer – est juste un don de 2 € minimum à déposer soit lors d'une collecte, soit près d'un membre, soit au siège de l'Amicale (20 rue de Saint-Ouen Saint-Brice-en-Coglès). L'adhésion vous permettra d'assister à l'assemblée générale le vendredi 18 juin 2021.

Qu'est-ce que le Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS ?

Les CCAS ont vu le jour en 1986, en remplacement des bureaux d'aide sociale existant depuis 1955. L'État leur délègue alors une compétence globale dans le champ de l'action sociale et médico-sociale, consécutivement aux lois de décentralisation.

Le champ d'intervention des CCAS est vaste et varié. Il est composé :

- de missions obligatoires (analyse des besoins sociaux, instruction des demandes d'aide sociale (à l'exception de celles concernant l'aide sociale à l'enfance) et tenue à jour d'un fichier des bénéficiaires, domiciliation des personnes sans domicile stable)
- de missions facultatives : offre de prestations (aides financières, prestations en nature), gestion d'établissements concourant à l'action sociale de la collectivité et services à la personne.

Un CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement de 8 élus locaux désignés par le conseil municipal et de 8 personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire.

Composition du conseil d'administration du CCAS de Maen Roch :

Membres élus : Thomas Janvier (maire et président du CCAS), Paule Perrin (adjointe aux affaires générales), Céline Cardona-Poitel, Natacha Leblanc, Catherine Lechat, Céline Veillard, Zbigniew Roszczypala, Michel Bélé et Isabelle Delépine (conseillers municipaux) / Membres associatifs ou de la société civile : Paulette Barbelette (UDAF 35 – Union Départementale des Associations Familiales 35), Bertrand Beaugendre (FNATH – Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés), Marie-Odile Delatouche (MSA – Mutualité Sociale Agricole 35), Luc Garnier (représentant les retraités, ancien maire de Saint-Étienne-en-Coglès), Angéline Hamard (Association « Les Restos du Cœur »), Marie-Thérèse Philippard (Association « Secours Catholique »), Peggy Gauthier et Fabienne Serrand (membres de la société civile) / L'agent municipal en charge des affaires sociales est Marie-Pierre Blanchet-Tobossou, présente à la mairie de Saint-Brice-en-Coglès avec une permanence le jeudi matin à la mairie annexe de Saint-Étienne-en-Coglès. Elle assure l'accueil du public, l'information sur les droits sociaux et l'orientation vers les partenaires locaux.

Club de l'Âge d'Or



Le 21 janvier 2021, l'AG du Club de l'Âge d'Or s'est déroulée selon la réglementation due au Covid-19. Les résolutions ont été adoptées et le tiers sortant réélu. Jean-Pierre Aussant ne se représentait pas.

L'ensemble du bureau le remercie chaleureusement pour son implication à la tête du Club depuis 2013. Le nouveau bureau se compose de : F. Remlinger (Président), S. Février (vice-Présidente), A. Pédot (trésorier), H. Berthelot (trésorière adjointe), F. Charlet (secrétaire), et D. Delatouche (secrétaire adjointe).

L'équipe souhaite que 2021 permette la reprise des activités.

L'Amicale des sapeurs-pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers de Maen Roch remercie chaleureusement l'ensemble de la population pour les dons déposés en échange du calendrier 2021. Les nombreux dessins des enfants et les cartes de vœux, venus remplir la hotte, ont été très appréciés par les sapeurs-pompiers. Ces derniers croient en une amélioration du contexte sanitaire et ainsi vous retrouver l'année prochaine pour la traditionnelle tournée de distribution du calendrier et surtout aller à la rencontre de la population maenroquoise.





CONCOURS PHOTO

« Regards sur Maen Roch »

Amateurs de photographie, à vos appareils !

Du 1^{er} au 30 mai, participez au concours *Regards sur Maen Roch*.

Le bulletin d'inscription et le règlement seront disponibles dans les mairies et sur le site internet de la commune www.maenroch.fr à partir du 15 avril.

Fête de la musique

Le festival **Maenzik** qui devait se tenir les 18 et 19 juin n'aura malheureusement pas lieu. En effet, les exigences du protocole sanitaire ne permettent pas sa mise en œuvre telle qu'elle a été imaginée par l'association Trolls & cie. Mais ce n'est que partie remise... en 2023 !

« **La musique c'est du bruit qui pense** » a dit Victor Hugo... Et de la musique, il y en aura le **19 juin**. La commune en étroite collaboration avec le GAB met tout en œuvre pour la célébrer au fil d'une journée ponctuée d'animations.

150^e anniversaire de l'achèvement de la ligne Vitré-Pontorson

Pour l'occasion, l'association Histoire et Mémoires de Saint Brice en Coglais et la municipalité envisagent de commémorer ces événements avec un programme d'animations prévu pour 2022.

L'association est à la recherche de toute information ou document (écrit ou photographique) ayant trait à cette aventure du rail sur notre territoire.

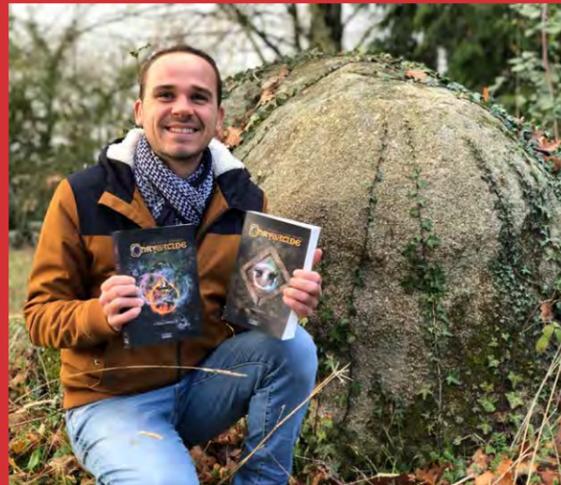
Une adresse : histoirememoiresstbrice@gmail.com.

La saga « Chrysalide » par George Lerouge

George Lerouge, auteur maenroquois qui s'inscrit dans la lignée de Philipp Pullman, poursuit sa saga fantasy, Chrysalide, en signant son deuxième tome : La Passerelle des trois Mondes.

L'auteur s'inspire de l'environnement du Coglais pour poser son univers magique : « **Il n'y a pas meilleur endroit que ce cadre verdoyant et rocheux pour trouver l'inspiration. Il suffit de se balader pour être émerveillé.** » Chrysalide retrace les péripéties et les métamorphoses de quatre adolescents.

Disponible au coccimarket, sur le site des éditions MALYSA ou en librairie.



Médaille d'or pour Sylvain Lorandel !

Nous vous en avons parlé dans le précédent Maen Roch Mag... Rappelez-vous, Sylvain, âgé de 21 ans est apprenti au sein du CFA de Saint-Grégoire depuis septembre 2019. Durant une année de formation pour obtenir son CAP Couvreur, il prépare une maquette pour participer au concours de « Meilleur Apprenti de France ». Malgré une année compliquée en raison des conditions sanitaires, il termine sa maquette et obtient fin juin deux premières médailles d'or au niveau départemental et régional. Le rendez-vous national a eu lieu mi-janvier à Angers et Sylvain a obtenu **une médaille d'or et le titre de « un des meilleurs apprentis de France »**.

Pour lui comme pour ses parents (habitant la commune de Saint-Brice-en-Coglès) c'est une fierté de voir ce travail récompensé après de nombreuses heures - plus de 200 - passées pour la réalisation de sa maquette. Il tient à remercier tout particulièrement ses parents qui l'ont suivi et soutenu dans tous ses projets, il veut également remercier son formateur, ses amis et sa famille qui l'ont soutenu tout au long de cette aventure.



Le CME-CMJ en action

Au mois de décembre, le CME-CMJ a distribué les colis de Noël aux Maenroquois.e.s. résidant aux « Hameaux du Coglais ». Malheureusement, à cause de la COVID, la distribution en direct aux résidents avec un temps de convivialité n'a pu avoir lieu comme c'était le cas les années précédentes. Pour combler en partie ce manque, les jeunes ont participé aux décorations extérieures de l'établissement.

Les membres du CME-CMJ se réjouissent par ailleurs de la mise en place des boîtes à livres sur la commune. Ils regrettent néanmoins les actes d'incivilité qui ont eu lieu à côté de l'espace Yvon Le Men où les livres ont été jetés sur les toits et à côté de l'espace Adonis où les portes ont été cassées.

Par ailleurs, malgré les conditions sanitaires, des rencontres continuent à avoir lieu en visio pour garder le contact, échanger sur les conditions actuelles pour les jeunes et parler des différents projets en cours.

Nous avons d'ailleurs toujours dans l'idée d'aller visiter le Sénat au mois de mai. Mais cela semble de plus en plus compromis. Une rencontre aura toutefois lieu le jeudi 29 avril à 11h00 avec Mme Gatel, sénatrice du département, pour un échange sur le Sénat.

Enfin, compte-tenu des conditions que les jeunes ont connues sur cette année de mandat, il est envisagé de prolonger le mandat d'un an. Cela permettra de visiter le Sénat à l'automne ou au printemps 2022 si ce n'est pas possible au mois de mai cette année.



SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Groupe scolaire Jacques Prévert

ÉCOLE MATERNELLE JACQUES PRÉVERT

Comme tous les ans, au mois de janvier, les élèves de PS, MS et GS ont réalisé une carte de « Bonne année » qu'ils ont envoyée à une personne de leur choix. Chaque élève a donc mis son enveloppe dans la boîte aux lettres à la Poste. Les élèves ont ensuite reçu à leur tour des cartes à l'école. En raison du protocole sanitaire, les élèves ne vont plus à la médiathèque, c'est la médiathécaire qui vient à l'école avec une sélection de livres.



12

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES PRÉVERT

Depuis fin 2019, l'école Jacques Prévert a un partenariat avec Couesnon Marches de Bretagne pour la mise en place de l'accompagnement à la scolarité. Cette année, 14 enfants âgés de 6 à 10 ans sont accompagnés par des animateurs et des bénévoles tous les lundis de 16h à 17h45, à la médiathèque de Saint-Brice. On y fait les devoirs et des activités. On prend le temps de discuter avec les enfants et aussi leurs familles. « *On aime bien le lundi, on va à la médiathèque, on fait les devoirs, on joue, on dessine, on lit* ». Maelaig- 6 ans et Elya- 8 ans.



École Jules Verne

En cette période de confinement, quoi de mieux que de penser à nos aînés ! C'est ainsi qu'une idée de correspondance est née entre l'école Jules Verne et l'EHPAD des Hameaux du Coglais.

Des élèves du CP au CM2 ont commencé par envoyer une lettre en se présentant et en posant des questions aux résidents. Chaque élève a un correspondant individuel.

Des liens intergénérationnels avec les résidents sont ainsi créés. Ces échanges sont importants et bénéfiques pour tous. Ils favorisent le lien social, en permettant la transmission des savoirs et des expériences.



APE Jules Verne

L'association des parents d'élèves de l'école Jules Verne, présidée par Mme Jamin Ingrid, enchaîne les actions solidaires. Après la distribution de masques qui a coûté 800 € à l'association. L'APE a souhaité maintenir le Noël des enfants, en offrant un ballotin de chocolat ainsi qu'un livre à chaque élève. Les classes ont également profité d'une enveloppe pour acheter de nouveaux jeux. Par ces initiatives solidaires, l'APE apporte son soutien aux parents, les remerciant de leur implication tout au long de l'année.

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

École Anne Boivent

Malgré le contexte sanitaire et le plan vigipirate renforcé, la classe de CE2/ CM1 et la classe de CM1/CM2 de l'école Anne Boivent ont pu suivre le programme Terr'Alim animé par le Réseau d'Education à l'Environnement du Pays de Fougères. Les visites à la ferme n'ont pu avoir lieu mais nous espérons pouvoir aller à la rencontre des bénévoles des jardins partagés au printemps. Les élèves veulent par ailleurs sensibiliser et partager leurs idées pour une alimentation plus durable sur notre territoire.

GABRIEL : « *Maintenant, je gâcherai moins la nourriture.* »



13

École Saint-François



Après avoir travaillé de nombreuses années à l'école en tant qu'ASEM, Simone Blanchet a pris sa retraite. Nous la remercions pour son engagement, sa présence auprès des enfants.

Si la situation sanitaire le permet, **les portes ouvertes se dérouleront le samedi 20 mars (10h-12h30) pour un temps d'accueil convivial.**

La visite de l'école est possible, ainsi qu'une rencontre avec Nathalie, enseignante des PS et la cheffe d'établissement, Mme Kunkel.

Contacts :

T. 07 66 10 54 87

Facebook : Ogec Apel Saint François

<https://stfrancoisstetienne.toutemonecole.fr/contact>

Les élèves du collège Jeanne d'Arc : faire autrement...

Des moments pas comme les autres : dans le cadre d'une séquence d'histoire-géographie et de français sur le thème de la justice, les élèves de 4^e ont dialogué avec Maître Quesnel spécialisée dans le droit familial et le droit pénal. En EPS, en raison des dernières recommandations sanitaires, les élèves ont participé à une séance de course-énigmes sur les chemins maenroquois. Au sein du foyer, chaque niveau peut s'affronter avec différents jeux de société et au baby-foot. En cette période de COVID, l'occasion de faire autrement est vivement recherchée.



AGISSONS DURABLE

LE COIN DES ASTUCES

Comment faire son compost ?

Recycler ses déchets verts du jardin et de la maison pour obtenir un fertilisant pour vos plantes, fruits et légumes, c'est simple et bon pour la planète.

Pour débiter

Gratter un peu la terre à l'endroit où vous souhaitez démarrer votre compost afin de faciliter les échanges entre les organismes décomposeurs et vos déchets.

Déposer sur le sol une petite couche de branches broyées qui faciliteront le drainage et la circulation d'air.

Enfin placer par-dessus vos déchets mélangés à du compost ou à de la terre.

Votre compost doit rester humide afin que les organismes décomposeurs puissent se développer.

Quels déchets pour votre compost ?

- Épluchures, restes de fruits et légumes, pâtes, riz, coquilles d'œufs broyées, marc

de café et filtres, sciures, restes de tonte, herbes indésirables, fleurs fanées, feuilles mortes, branchages, paille, foin, copeaux ...

- Peau de banane, épluchures d'agrumes (à couper en petits morceaux car elles se décomposent difficilement).
- Cendres, croûtes de fromage (en petite quantité).

Le compostage a besoin d'oxygène, c'est pour cette raison qu'il est essentiel :

- d'incorporer des déchets découpés en morceaux qui aéreront celui-ci
- de brasser tous les mois votre tas de compost.

Quand récolter le compost ?

- Dans un bac : il est possible de le récolter au bout de 3 à 6 mois.
- En tas : il nécessite 2 fois plus de temps.

On reconnaît un compost mature à sa couleur brune, sa texture fine et son odeur de sous-bois.



Des trésors verts dans ma commune

Dans le courant de l'automne, un guide sur la gestion des déchets verts dans les collectivités va paraître. Il est également décliné en fiches consultables pour les particuliers.

Pour les communes en **Zéro phyto, en gestion différenciée** ou réalisant une réflexion globale sur la gestion de leur patrimoine végétal, la question des déchets verts fait partie intégrante du processus.

En effet, valoriser, réduire, voire supprimer la production de déchets verts à l'échelle d'une collectivité et des particuliers permet d'améliorer la gestion environnementale de la commune et réduire les coûts.



Retrouvez l'actualité du Syndicat des Eaux du Coglais sur une page Facebook. Travaux sur votre commune, astuces pour préserver la ressource en eau, contacts, vous saurez tout !

Comment vérifier rapidement que mon installation intérieure ne présente pas de fuite ?

1. Assurez-vous que **tous vos robinets et appareils** consommant de l'eau soient **fermés**,
2. Relevez l'index de votre compteur **avant de vous coucher**,
3. Relevez l'index de votre compteur **au lever**.

Si les index sont identiques, il n'y a pas de fuite !

Vous constatez ou suspectez une fuite d'eau potable SUR LE DOMAINE PUBLIC, contactez sans attendre le 0 969 323 529 (Numéro Azur).

AGISSONS DURABLE

Concours communal des maisons fleuries 2021

Ce concours récompense les Maenroquois et Maenroquoises qui contribuent, tout au long de l'année, à embellir leur cadre de vie mais aussi la ville grâce à la qualité de leurs aménagements paysagers.

Depuis l'an dernier, les critères de notation ont été revus afin de valoriser des pratiques liées au développement durable (gestion de l'eau, alternatives aux produits phytosanitaires et aux engrais chimiques, recyclage des déchets verts, soutien à la biodiversité).

Les catégories restent les mêmes que l'année dernière à savoir :

La catégorie « potager » mise en place l'année dernière est maintenue.

Catégorie 1 : Pavillons

Catégorie 2 : Maisons avec environnement

Catégorie 3 : Façades, courettes, trottoirs

Catégorie 4 : Parcs et jardins, exploitations agricoles ou anciennes exploitations

Catégorie 5 : Gites, commerces et chambres d'hôtes.

Les inscriptions pourront se faire en Mairie du 1^{er} au 30 juin 2021.



Portrait de Guillaume Tréhu

Après le départ à la retraite de M. Jean-Yves Rochelle, le poste de responsable des espaces verts de Maen Roch est occupé par M. Guillaume Tréhu.

Afin de mieux connaître Guillaume, il s'est prêté au jeu des questions/réponses.

Guillaume peux-tu te présenter ?

Je suis Guillaume Tréhu, j'ai 33 ans et je suis papa de deux enfants. Je suis natif de Saint-Brice-en-Coglès.

J'ai intégré la collectivité en juin 2007 au poste d'agent territorial espaces verts suite au départ en retraite de Mr Pierre Pichard.

En parallèle, je suis sapeur-pompier volontaire à Maen Roch depuis 12 ans.

Quel est ton cursus de formation ?

J'ai commencé ma scolarité à Saint-Brice-en-Coglès pour obtenir le diplôme national du brevet. Puis, je me suis orienté vers un cursus agricole sur Rennes. Je suis diplômé du BEPA et BAC PRO travaux Paysagers spécialité aménagement de l'espace.

Quelles sont tes expériences professionnelles ?

Avant d'être recruté sur notre collectivité, je me suis formé dans différentes

structures paysagères.

Des entreprises de paysage locales, des structures publiques et au sein du parc botanique de Haute Bretagne.

Peux-tu nous donner ta vision de la gestion des espaces verts d'une ville comme Maen Roch ?

Pour une ville comme la nôtre, je pense qu'il faut passer à une étape supérieure. La gestion différenciée en fait partie. Certaines zones vertes n'ont plus besoin d'être « entretenues au cordeau ». Maen Roch est une ville très étendue avec de grandes surfaces à gérer et à entretenir (communales, communautaires, départementales). C'est pour cela que nous devons classer des zones avec des priorités d'entretien différentes. Tout cela se travaille en amont sur des plans, en partenariat avec les élus, les agents et la population. La gestion différenciée et la végétalisation urbaine sont le poumon vert de notre ville.

As-tu des projets à court, moyen et long terme et quels sont-ils ?

Bien sûr ! Nous pourrions mettre en place des zones tests pour la gestion différenciée dans différents quartiers. Commencer la végétalisation urbaine ; mise en place de pieds de murs dans les rues appropriées, faire participer les citoyens.



Supprimer progressivement les jardinières pour s'orienter vers des plantes vivaces... Mettre en place l'Eco-pâturage dans les bassins de rétention ou dans des zones non exploitées par la commune.

Et pour finir, peux-tu nous présenter ton équipe ?

Notre équipe d'espaces verts se compose de 6 agents à temps complet et un agent à mi-temps : Guillaume Tréhu, Corentin Loisançe, Kévin Denis, Pierre Moulan, Elric Lesage, Valentin Samson, Thierry Masson (mi-temps)

Merci Guillaume.

Nous te souhaitons le meilleur dans tes nouvelles responsabilités.

Maison de l'Europe

La Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne poursuit toujours deux objectifs essentiels :

- Renforcer les liens entre les citoyens et l'Union européenne
- Et pour ce faire, former et informer sans discontinuer sur l'actualité européenne.

Pour aller à la rencontre des citoyens et leur parler d'Europe, l'association a ainsi repensé et travaillé de nouveaux formats pour assurer sa mission d'information et de sensibilisation européenne.

Ainsi, la Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne s'est lancée sur un nouveau mode de communication, celui du virtuel.

Ce modèle de débat favorise le dialogue européen à l'échelle locale et la compréhension concrète des actions de l'Union européenne dans le quotidien des citoyens.

C'est pourquoi, plus que jamais, en 2021, la Maison de l'Europe continuera de donner la parole à des représentants européens, régionaux et locaux sur des thématiques importantes.

Ces événements virtuels s'adressent au « grand public » dans toute sa diversité : les jeunes certes, mais aussi les publics actifs dans différents secteurs d'activité.



Maison de l'Europe
Rennes - Haute Bretagne



Tout en suscitant de l'intérêt pour les questions européennes ils donnent la possibilité à la Maison de d'Europe d'assurer la remontée des attentes des citoyens auprès des institutions européenne, et de développer l'expression des citoyens sur les politiques européennes.

La Maison de l'Europe va donc avancer dans ce sens, cette année encore ; elle espère retrouver chacun en présentiel et mieux faire connaître le projet européen, (envié dans d'autres régions du monde), bien sûr à Maen Roch, mais aussi sur l'ensemble de la Haute Bretagne.

Si vous souhaitez avancer avec la Maison de l'Europe, vous pouvez, sur le site <https://maison-europe-rennes.org/> :

- D'abord adhérer : c'est le meilleur soutien que vous pouvez lui apporter.
- Vous inscrire à la newsletter « Flash d'Europe », publiée chaque mois avec le programme d'activités, des interviews et des informations actualisées sur l'UE/
- Retrouver l'enregistrement de nos web-conférences sur la chaîne Youtube de l'association : Maison Europe Rennes.
- Et suivre sur les réseaux sociaux.

[f @maison-europe.europadirect.rennes /](https://www.facebook.com/maison-europe.europadirect.rennes/) [@Mde_CIED_Rennes /](https://twitter.com/Mde_CIED_Rennes) [@europe_cap_Ouest](https://www.instagram.com/europe_cap_Ouest)

Karlstadt

Le maire de Karlstadt, Michael Hombach a visité le centre de vaccination de l'arrondissement Main-Spessart à Lohr am Main. Il s'est fait personnellement une image de la situation. En conclusion « Tout est préparé pour un bon déroulement ».

C'est une résidente de la maison de retraite de Karlstadt qui a reçu le 27 décembre 2020 la première vaccination de l'arrondissement grâce à un service mobile de vaccination. Cet EHPAD a été bien touché en décembre et 12 de ses résidents sont décédés en décembre-janvier après avoir été infectés par la COVID 19.

Pour se faire vacciner, il est impératif de s'inscrire par courriel ou par téléphone. Le premier jour des inscriptions 7000 appels ont été enregistrés.



Depuis peu, Karlstadt possède son jardin d'enfants forestier. Au total, 20 enfants peuvent être accueillis par 3 éducateurs dans un groupe qui ne passe ses journées qu'en forêt.

En cas d'intempérie, les enfants trouvent refuge dans un abri fait de conteneurs entièrement revêtus de bois à l'intérieur comme à l'extérieur, de même tout le mobilier est en bois.



Décès de Adrian NAPIERAŁA Maire de Dopiewo (Pologne) jumelée avec Maen Roch depuis 2003

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre ami Adrian Napierała ; il était maire de la commune de Dopiewo depuis 2014. En novembre 2018, il a été réélu pour un second mandat avec 78.23 % des suffrages. Il est décédé le mercredi 9 décembre 2020 d'un AVC à l'âge de 42 ans.

Il était un Européen convaincu et un grand partisan du développement des échanges à multiples facettes entre nos deux communes. Dès le début de son premier mandat, tout en s'inscrivant dans la continuité, il a su donner à nos relations une nouvelle énergie et devenir un interlocuteur fiable, ouvert et efficace. Il est venu à Saint-Brice-en-Coglès en mai 2018 assister au 15^e anniversaire de nos premiers contacts et préparer, avec les élus et partenaires associatifs, la feuille de route pour les années à venir.

Le maire de Maen Roch Thomas Janvier et Louis Dubreil ancien maire, à défaut de pouvoir assister aux obsèques compte tenu du contexte sanitaire, ont rendu hommage à leur collègue et ami polonais, par courriers adressés aux élus de Dopiewo et à la famille. Une gerbe au ruban tricolore a été déposée au nom de la municipalité et des habitants de Maen Roch le jour de son inhumation, mercredi 16 décembre.

Les nouvelles élections auront lieu le 11 avril 2021, le nouveau maire sera élu au scrutin universel, direct à deux tours et restera en fonction jusqu'aux prochaines élections municipales qui se tiendront, en Pologne, en 2023.



Adrian Napierała à Saint-Brice en 2018 avec Louis Dubreil et Paul Kruck le maire de Karlstadt.



Adrian Napierała avec Louis Dubreil, Bernard Serrand et Andrzej Firganek à Dopiewo, en juin 2016, à l'issue de la conférence « Ensemble en Europe ».



Thomas Janvier et les membres de l'association « Histoire et Mémoires » accueillis par Adrian Napierała à la mairie de Dopiewo en juin 2019.

TOUT SUR PLACE



AD CARROSSERIE

Depuis début décembre, le garage PJ Automobiles-Peugeot (en partenariat avec le réseau national AD) a créé une carrosserie PJ Carrosserie.

Géraldine Jean et Stéphane Pierre travaillent en famille puisqu'ils sont frère et sœur et proposent désormais les travaux de carrosserie qui étaient auparavant sous-traités. Leur local est situé à proximité de leur garage, dans la zone de la Croix rouge. Tout l'équipement y est entièrement neuf notamment la cabine de peinture.

« Nous sommes aussi habilités en expertise à distance et assurons un service à domicile, avec retrait possible du véhicule et retour après les travaux ».

PJ carrosserie : Tél. : 02 57 70 01 20. Ouvert du lundi au vendredi. Horaires de 8h00-12h00 / 13h00-18h00 du lundi au jeudi 8h00-12h00 / 13h00-17h00 le vendredi

FOOD-TRUCK

Les nouveaux horaires en restauration mobile changent du fait du couvre-feu :

Chez CYRILLE	Restauration rapide	Zone d'activité de Saint Eustache à Saint-Étienne-en-Coglès	Mardi (midi)
MR PIZZ	Restauration rapide	Devant le Stade de Saint-Étienne-en-Coglès	Vendredi (15h30 à 18h)
		Rue d'Antrain à Saint-Brice-en-Coglès	Samedi (15h30 à 18h)
AL BUON GUSTO	Restauration rapide	Place de l'Europe à Saint-Brice-en-Coglès	Activité suspendue
NOMAD'COOK	Restauration rapide	Devant le Stade de Saint-Étienne-en-Coglès	Activité suspendue
MON TOUR DE COMMIS	Fabrication de galettes & de crêpes	Devant le Stade de Saint-Étienne-en-Coglès	Vendredi (9h à 13h)

VOS RESTAURANTS MAENROQUOIS S'ADAPTENT AU COUVRE-FEU :

ANATOLIA – Kebab

10 rue Tronchet
Saint-Brice-en-Coglès
Ouvert 7j/7j de 12h à 18h
Livraison possible
T. 09 50 12 86 29

LION D'OR

6 rue Châteaubriand
Saint-Brice-en-Coglès
Ouvert du lundi au vendredi de 11h à 14h
Menu à emporter
Commande au 02 99 98 61 44

LA FABRIQUE

2 rue de Saint-Ouen
Saint-Brice-en-Coglès
T. 02 99 95 08 94

LA GOURMANDISE

1 rue Pasteur
Saint-Brice-en-Coglès
Ouvert du lundi au vendredi
Plats à emporter
Commande au 02 99 18 43 66 ou messenger via la page Facebook

TOUT LE MONDE EN PARLE

36 Boulevard Leclerc
Saint-Brice-en-Coglès
Ouvert 7j/7j de 11h45 à 14h
Menu et plats à emporter
Commande au 02 99 97 81 06

TRIBUNES DES MINORITAIRES

AVEC VOUS POUR MAEN ROCH

De la communication à l'hypercommunication ?

Pour une nouvelle génération d'élus, la communication est devenue un enjeu majeur. Parfois utile pour mettre en avant les atouts de nos territoires, elle peut aussi être détournée au profit d'ambitions personnelles. Pas une semaine sans un article de presse, sans passer sur les ondes et surtout sans mettre à jour tous ses réseaux sociaux pour inonder d'informations et se donner une image. Toute cette agitation ne cache-t-elle pas un manque d'anticipation et un éparpillement ? Alors que certaines communes « profitent » de la fermeture forcée des infrastructures scolaires, sportives, culturelles et de loisirs pour les rénover, les élus de Maen Roch parlent d'études de faisabilité, d'enquêtes, de consultations, de groupes de travail... Un vocabulaire de communicant qui révèle finalement une inaction, préjudiciable dans un avenir proche. Que de temps perdu ! Des salles refermeront quand chacun de nous voudra reprendre ses activités. Pourtant, plusieurs élus en responsabilité n'en sont pas à leur premier mandat et beaucoup de problèmes sont bien connus. Les Maenroquois attendent des actes. Plutôt que de se chercher des excuses, notamment en s'attaquant à « l'héritage » reçu du mandat précédent, ensemble nous devrions solidairement répondre aux enjeux du moment.

Nous, élus « Avec vous pour Maen Roch », avons alerté, proposé notre expertise et nos idées. Malheureusement, et ce depuis le début de ce mandat, nous sommes souvent ignorés : des orientations et des stratégies que nous regrettons.

« Avec vous pour Maen Roch » reste mobilisée en cette période compliquée et nous espérons que cette année 2021 vous apportera un retour à une vie plus paisible.

Gaëtan Dubreil-Jardin, Marina Levannier, Marc Colin, Isabelle Delépine et Michel Belé

VIVRE ENSEMBLE

La pandémie n'est pas terminée mais nous nous devons de rester optimistes et combatifs malgré les incessantes contradictions du gouvernement depuis le début de cette crise sanitaire. Il est regrettable que cette crise soit centralisée par un seul conseil de défense et non par la démocratie parlementaire et avec une réelle concertation des élus locaux.

Nous pouvons par contre nous réjouir sur notre commune de la force de nos commerçants, artisans, associations, services municipaux à s'adapter aux multiples modifications des mesures. Nous devons néanmoins rester vigilants économiquement et socialement.

Depuis peu, j'ai été nommé conseiller délégué à l'attractivité commerce et j'en remercie Monsieur le Maire et son équipe pour leur confiance. Avec le groupe de travail commerce, nous avons établi un premier diagnostic envers les commerçants et une synthèse est en cours de validation. Une deuxième étude envers les habitants est en cours (voir dans le

Maen Roch'Mag) pour mieux connaître vos habitudes de consommation. Une plateforme numérique locale a été proposée aux commerçants et producteurs locaux pour qu'ils puissent vendre leurs produits directement en ligne.

Nous avons rencontré le syndicat des marchés de France pour le projet d'un grand marché tous commerces, tous les dimanches, qui pourrait démarrer au mois de juin 2021 tout en conservant celui du vendredi.

Une étude va démarrer cette année pour l'implantation de 3-4 cellules commerciales à côté du Coccimarket à Saint-Étienne et nous devons étudier aussi pour l'ancien local de Proxi à Saint-Brice pour au moins mettre un habillage provisoire sur la vitrine.

Plusieurs actions courageuses sont en cours et l'ensemble du conseil municipal qu'il soit majoritaire ou minoritaire a la volonté d'y arriver pour le bien commun.

Tangi Marion

Le cabinet de Pauline Hamon Gaudin a déménagé au 10 rue Louis Aragon à Saint-Étienne. Rejoint par Alice Morel et Maëlle Marteau, le cabinet est ouvert du lundi au vendredi. Elles se déplacent à domicile.
T. 02 99 17 86 10

LES POÈTES SE CACHENT



Poète né le 9 octobre 1906 à Joal, au Sénégal. Sa poésie est construite sur l'espoir de créer une Civilisation de l'Universel, fédérant les traditions par-delà leurs différences.

A	D	O	N	I	S	O	A	C	T	N	J
G	Y	P	J	V	K	U	R	A	É	S	L
U	D	R	U	A	É	J	A	R	L	A	A
I	C	É	L	N	R	M	G	Ê	U	M	C
L	P	V	I	N	O	D	O	M	A	P	A
L	S	E	E	I	U	C	N	E	R	I	R
E	I	R	T	E	R	H	I	J	D	E	R
V	M	T	L	R	E	E	G	Z	E	R	I
I	E	X	E	Z	D	D	M	R	U	O	E
C	O	H	M	V	A	I	H	A	A	S	R
F	N	V	E	N	N	D	O	Z	W	C	E
P	J	C	N	C	E	S	A	I	R	E	Q

SAMPIERO (Dominique) Jean-Claude Lefebvre, plus connu sous le pseudonyme de Dominique Sampiero, né le 15 novembre 1954 au Quesnoy dans l'Avesnois, écrivain, scénariste et poète français.

GUILLEVIC (Eugène) Né à Carnac (Morbihan) le 5 août 1907, et mort à Paris le 19 mars 1997, poète français.

CARÈME (Maurice) Né le 12 mai 1899 à Wavre et mort le 13 janvier 1978 à Anderlecht, poète et écrivain belge de langue française.

KEROURÉDAN (Jean-Jacques) Herri Gwilherm ou Jean-Jacques Kerourédan est un poète français né à Quimper le 17 avril 1932 et mort le 3 mai 2008 à Rennes.

LACARRIÈRE (Jacques) Écrivain français né le 2 décembre 1925 à Limoges (Haute-Vienne) et mort le 17 septembre 2005 à Paris. Il est connu pour ses récits de voyages, fortement influencés par sa passion pour la civilisation grecque.

CÉSAIRE (Aimé) Né le 26 juin 1913 à Basse-Pointe (Martinique) et mort le 17 avril 2008 à Fort-de-France (Martinique), est un écrivain et homme politique français, à la fois poète dramaturge, essayiste, et biographe.

SIMÉON (Jean-Pierre) Poète et dramaturge français né à Paris (XIIIe) le 6 mai 1950.

CHEDID (Andrée) Née Andrée Saab le 20 mars 1920 au Caire (Sultanat d'Égypte) et morte le 6 février 2011 à Paris (France), est une femme de lettres et poétesse française d'origine syro-libanaise.

LE MEN (Yvon) Né en 1953 à Tréguier, poète et écrivain français.

JULIET (Charles) Né le 30 septembre 1934 à Jujurieux dans l'Ain, est un écrivain français. Il est notamment connu pour son Journal, débuté en 1957 et qui comprend en 2020 une dizaine de volumes.

VANNIER (Angèle) Née le 12 août 1917 à Saint-Servan et morte le 2 décembre 1980 à Bazouges-la-Pérouse, poétesse française.

PRÉVERT (Jacques) Poète, né le 4 février 1900 à Neuilly-sur-Seine, et mort le 11 avril 1977 à Omonville-la-Petite (Manche).

ÉLUARD (Paul) Nom de plume d'Eugène Grindel, né à Saint-Denis le 14 décembre 1895 et mort à Charenton-le-Pont le 18 novembre 1952 (à 56 ans), poète français.

GRACQ (Julien) Nom de plume de Louis Poirier, né le 27 juillet 1910 à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire) et mort le 22 décembre 2007 à Angers, écrivain français.

ARAGON (Louis) Poète, romancier et journaliste français, né probablement le 3 octobre 1897 à Paris et mort le 24 décembre 1982 dans cette même ville.

ADONIS Pseudonyme d'Ali Ahmed Saïd, poète et critique littéraire syrien d'expressions arabe et française, né le 1^{er} janvier 1930. Son pseudonyme se réfère au dieu d'origine phénicienne, symbole du renouveau cyclique.



AGENDA

Retrouvez l'agenda actualisé
sur le site www.maenroch.fr

AVR 01 Conseil municipal

04 Chasse aux œufs (*sous réserve*)

30 Don du sang *Espace Adonis*

MAI 06 Conseil municipal

JUIN 01 Ouverture des inscriptions au concours communal des maisons fleuries 2021

03 Conseil municipal

13 & 20 Élections départementales

19 Fête de la musique